FRC 3488

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 14920

RAPPORT

FAIT

PAR LUCIEN BONAPARTE,

AU NOM DE LA COMMISSION DES ONZE (1),

SUR le message du Directoire exécutif, du 29 prairial an 7.

Séance du premier messidor an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Frappés des maux de la patrie, vous avez demandé au Directoire exécutif, par votre message du 17 prairial, quelles étoient les causes qui ont amené à l'extérieur et à l'intérieur l'état déplorable où elle se trouve.

(1) Les membres de cette commission sont les citoyens Jourdan (de la Haute-Vienne), Augereau, Boulay (de la Meurthe), Poullain-Grandprey, Français (de Nantes), Joubert (de l'Hérault), Petiet, Bergoëing, Quirot, Talot et Lucien Bonaparte.

THE NEWBERRY LIBRARY

Le 28 prairial, vous avez déclaré que vous resteriez en permanence jusqu'à la réponse du Directoire; et il étoit dans le cœur de chacun de nous d'y rester aussi long-temps qu'il le faudroit pour le salut de la République. Par cette déclaration de permanence, vous avez appelé sur vous les regards de tous les Français; vous vous êtes constitués plus particulièrement en présence du peuple : car si le peuple ne perd jamais de vue ses mandataires, c'est sur-tout dans ces occasions augustes que son inquiétude paternelle et toutes ses affections se reposent sur leurs têtes. Vous avez tous senti les devoirs que vous impose cette permanence solemnelle, et vous voulez les remplir et répondre à l'attente des citoyens.

Pour répondre à cette attente, il falloit connoître et détruire les maux qui affligent la patrie. Le Directoire exécutif, dans sa réponse du 29 prairial, a indiqué l'épuisement du trésor public, et vous a demandé des ressources en finances comme le seul remède. Le défaut de fonds et de crédit ne pouvant être imputé qu'au Corps législatif, cette indication astucieuse et peu franche vous désignoit aussi à la nation comme les auteurs des maux publics; elle rejetoit sur vous les défaites de nos armées et les désordres de l'intérieur, et renouveloit les inculpations perfides tant de fois dirigées contre vous pendant la servitude de la presse.

Telles sont les pénibles idées qui résultent du message du Directoire exécutif du 29 prairial. Ce message vous en annonce un second plus précis; sans doute la dignité respective des premières autorités, que vous avez rétablie, l'union franche qui commence à exister entre elles, la confiance réciproque qui les anime aujourd'hui, vous assurent que cette seconde réponse sera plus satisfaisante. Cependant l'impression funeste qui résulte de la première doit être détruite : nous le devons à la France, aux armées, à nous-mêmes.

Le mot de *déficit* est un voile dont on ne cessoit de cou-

vrir le tableau de notre situation : c'est en vain qu'on a voulu l'épaissir ce voile officieux ; il n'a point arrêté les regards des citoyens ; il n'a point trompé votre sollicitude, et l'on a vainement tenté de donner le change à l'indignation nationale.

Vous ayez observé, représentans du peuple, avec quelle opiniâtreté on a insisté *jusqu'à ce jour* pour persuader que ce prétendu déficit étoit la cause de la défection de nos armées et des progrès de l'ennemi. Nous n'aurons certainement pas besoin de reproduire ici les calculs qui ont été si souvent répétés par vos commissions de finance. Leurs différens rapports ont fait crouler ce pitoyable système déja ébranlé par l'opinion. En effet, que peut avoir de commun ce prétendu déficit avec des revers amenés par la plus déplorable impéritie, par la plus étonnante insouciance ? Si les rédacteurs du message avoient mieux analysé leurs idées, ils auroient évité les reproches de mauvaise foi que tout homme raisonnable a acquis le droit de leur adresser ; un déficit n'a pu se faire sentir jusqu'à ce jour dans les fonds destinés aux dépenses de la guerre, puisqu'à beaucoup près le crédit accordé au ministère de la guerre n'est pas encore épuisé : toutes les observations qui font la base du message sont donc chimériques ; mais elles paroîtront bien plus dénuées de réalité en faisant le rapprochement qui suit.

On peut assurer, avec toute la confiance que donne l'expérience, qu'une armée de 400,000 hommes, sur le pied de guerre, ne doit pas coûter plus de 280,000,000 fr., y compris tout le matériel dont cette armée peut avoir besoin, c'est-à-dire 700 francs par homme et par an.

Les huit premiers mois de l'an 7 n'ont donc pas dû coûter plus de 187,000,000 fr., en portant l'effectif de nos armées à 400,000 hommes, et même en portant la dépense à 700 francs par homme, somme fixée dans la dernière demande du Directoire exécutif. Or le ministre Schérer porte l'état de l'armée au premier vendémiaire à 275,000 hommes ; et le Directoire exécutif, d'après son dernier

message, a ordonnancé jusqu'au 5 prairial 245,000,000 f. pour la guerre. Le même résultat est consigné dans les tableaux joints à la lettre écrite par le ministre des finances à notre collègue Génissieu. Pendant les huit premiers mois de l'an 7, le Directoire exécutif a donc ordonnancé 58,000,000 de plus qu'il n'en falloit pour une armée de 400,000 hommes. Il a donc eu à sa disposition et employé tous les fonds nécessaires pour entretenir l'armée pendant ces huit mois. Ce n'est donc pas ce prétendu déficit qui peut avoir arrêté les mesures militaires du Directoire exécutif.

D'ailleurs les différens rapports de vos commissions des finances leur ont démontré que les recettes devoient être presqu'au niveau des dépenses. Si ces recettes n'ont pas été entièrement opérées, ce n'est plus qu'à l'inexécution des lois existantes que l'on doit attribuer ce retard; le Directoire exécutif est-il seul chargé de l'exécution des lois? Le Corps législatif eût voté 100,000,000 de plus; si par les vices d'administration on n'en avoit pas prélevé davantage, le trésor public en eût-il été plus secouru? . . . . . L'établissement de nouveaux impôts, quand ceux qui existent déja ne sont pas recouvrés, n'est-il pas une calamité publique? Et vous n'oublierez pas que dans ces raisonnemens nous ne vous parlons pas des contributions des pays conquis, qui ont été à peine portées dans le tableau des ressources?

Non, Représentans du peuple, ce n'est pas le déficit dont on vous parloit sans cesse qui a causé les malheurs de l'État. C'est au système suivi depuis un an par la *majorité du Directoire exécutif*, qu'on doit seul les attribuer: ce système a été le plus puissant auxiliaire de la coalition, dont il a préparé le succès: aussi nuisible à l'extérieur qu'à l'intérieur, il a amené la *désorganisation de nos armées, le pillage et le bouleversement des républiques amies, et le refroidissement momentané de l'esprit public.*

Les armées ! ! ! . . . surprises, mais non pas vaincues ; c'est le dénuement où on les a laissées qui seul a causé leurs revers. Elles ont été privées, à la veille de la guerre, de tout ce qui peut en assurer les succès ; elles se sont affoiblies ; leur administration a été détruite, et les dilapidations impunies, encouragées, ont osé attenter jusqu'à leurs arsenaux et à leurs armes.

Dès le commencement de la dernière session, ces abus ont frappé les regards du Corps législatif ; mais ses bonnes intentions ont été paralysées : la majorité du Directoire exécutif a journellement abusé de l'immense autorité que le 18 fructidor avoit laissée dans ses mains ; elle a embrassé, suivi cet affreux système de bascule, espérant se soutenir par son moyen hors de la ligne constitutionnelle, où elle ne vouloit plus rentrer..... Les amis de la Constitution ont été appelés anarchistes ; le pouvoir exécutif bravant leurs cris et leurs efforts, a toujours marché sans regarder derrière lui : la complaisance, la flatterie, l'intrigue, l'ont aidé dans sa marche. Où devoit-elle aboutir ? . . . .

Après la désorganisation des armées, rien ne pouvoit être plus funeste à la patrie que la destitution des républicains : ces destitutions, préparées de sang froid, exécutées avec la rapidité du despotisme, portent par-tout le découragement et le trouble. Les amis de la liberté abandonnent les rênes de l'administration : ils sont regardés avec défiance, traités sans ménagement. L'indifférence révolutionnaire est désignée comme la première des vertus politiques, et des hommes qui n'en étoient que trop dotés remplacent les élus du peuple. L'avilissement du Corps législatif eût été opéré depuis long-temps par les feuilles officielles, s'il étoit aussi facile d'abuser de l'opinion que des lois : cet avilissement avoit pour but l'influence coupable, l'usurpation sacrilège que l'on a osé exercer sur les élections populaires ; de-là l'affaissement de l'esprit public. Le Directoire exécutif, par ses destitutions, neutralisoit le droit d'élire, seul droit

que le souverain s'est réservé dans ses jours de comices, et que la charte constitutionnelle lui assuroit vainement. Le mot de gouvernement fut appliqué exclusivement au pouvoir exécutif; et cette erreur étrange se trouve même consignée dans le dernier message, comme si le gouvernement pouvoit, dans les Républiques, consister dans une seule des autorités : de-là la désertion des assemblées primaires, qui, privées de garantie, n'offroient plus aucun attrait aux citoyens. Après avoir brisé le joug d'un roi et le sceptre de tant de rois, le peuple et les armées pouvoient-ils souffrir patiemment le joug des agens les plus méprisables, pour qui la liberté individuelle des citoyens n'étoit qu'un jeu, et l'opinion publique une chimère? delà, représentans du peuple, le peu d'empressement des conscrits et l'apathie universelle.

Ainsi, à la veille de la guerre, le génie de la désorganisation plane et dans les camps et dans les départemens : ce n'étoit pas assez; c'étoit sur les républiques alliées que devoit tomber le système funeste de la majorité du Directoire exécutif. A la veille de la guerre la Suisse et l'Italie sont bouleversées : des commissaires qui n'échaperont pas à la vindicte des nations, y portent le germe de tous les troubles : par des lits de justice aussi ridicules qu'atroces, par des révolutions de tous les jours, par un despotisme de tous les momens, ils refoulent toutes les idées généreuses dans le sein des peuples; ils changent leur reconnoissance en regrets amers; ils font tomber de désespoir les bras armés pour combattre avec nous. Le nom français devient en horreur, et nous ne comptons plus que peu d'amis dans cette Helvétie, notre aînée en liberté, et dans ces contrées glorieuses où nous avions asservi la victoire. Ces excès révoltans, cette audace excitent l'indignation de de nos guerriers; alors tous ceux qui osent parler des maux que l'on prépare à la patrie sont repoussés, destitués, mis en jugement. Les services passés, ceux que l'on peut rendre encore, ne sont comptés pour rien; les lauriers

sont une foible défense contre le bras de fer du Pouvoir exécutif, et les vainqueurs des rois sont réduits à se retirer ou à courber leur tête victorieuse devant les plus vils instrumens de la tyrannie.

Voilà, citoyens représentans, les causes trop réelles qui depuis un an ont tellement changé notre situation : vainement d'une voix expirante on a prononcé le mot de déficit . . . . . La voix unanime qui s'élève du sein des départemens et du milieu des camps, nous dit : *La désorganisation de nos armées et les destitutions de l'intérieur sont la cause de nos maux.* La voix plus plaintive des victimes de Suwarow, nous crie : *Le système suivi par les agens du Directoire exécutif nous a conduits à l'échafaud* . . . . .

Je n'arrêterai pas davantage vos regards sur ce tableau déchirant; le silence aussi renferme les douleurs.

Une nouvelle carrière s'ouvre aujourd'hui devant nous; l'opinion toute-puissante a entraîné ceux qui l'ont bravée si long-temps . . . . . Vous vous êtes déclarés en permanence, et l'aurore de la victoire et de la liberté reparaît déja sur l'horizon politique.

Le Directoire exécutif renaît environné de la confiance universelle; le Corps législatif a repris la première place de l'État; leurs efforts simultanés vont ramener la concorde et la victoire; la perspective que vous avez offerte au peuple français, dans votre adresse, va se réaliser: les attributions extraordinnaires nées des secousses politiques vont disparaître sous la ligne constitutionnelle; les amis de la liberté vont reprendre les rênes de l'administration intérieure; des mains accoutumées à vaincre vont ressaisir le glaive de la vengeance nationale. Un seul sentiment nous réunit, le faisceau est formé, et il ne reste aux ennemis de la représentation nationale que leus propres remords et le mépris de tous ! ! !...

Vous attendez encore un message du Directoire exécutif. Ce message nous prouvera sans doute qu'il n'y a plus qu'une seule manière de voir et de penser dans les

deux premières autorités. Votre commission vous propose de continuer votre permanence jusqu'à la réception de ce message : elle s'occupe des lois propres à assur à tous les citoyens la jouissance de leurs droits, en attendant que toutes les inquiétudes cessent, que toutes les idées généreuses se raniment..... Déja, dans leur joie féroce, les royalistes, artisans de discordes, osoient se livrer à leur espoir sacrilége : qu'ils pâlissent d'effroi; le péril a ramené l'énergie, et le réveil de l'opinion a ramené le triomphe de la liberté.

Représentans du peuple, les changemens opérés dans votre permanence sont peu éclatans; mais ils décident peut-être du sort de l'Europe : *C'est dans la constitution elle-même que vous avez su trouver les moyens de la sauver.* Vous avez opéré le bien avec force, mais sans secousse..... La nation vous a déja proclamés ses libérateurs, et, dans l'effusion de la joie commune, les guerriers et les citoyens s'écrient : un jour plus prospère luit pour la République.

La commission vous propose d'attendre en permanence les nouveaux renseignemens annoncés par le message du Directoire exécutif, du 29 prairial.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Messidor an 7.